



DEPARTEMENT DE SEINE-&-MARNE

COMMUNE DE
BOISSISE-LE-ROI

Administration Générale

GA/MB/2019-098

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nous voulons des coquelicots
Solar Hotel
22, rue Boulard

75014 PARIS

Boissise-le-Roi, le 26 juin 2019

Madame, Monsieur,

Suite à la séance du Conseil Municipal en date du 20 juin, je vous prie de trouver ci-joint une copie de la délibération relative à « l'appel des 100 ».

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,



Gérard AUBRUN

COMMUNE DE BOISSISE-LE-ROI

Nombre de Conseillers en exercice 27 Présents 18 Votants 26	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2019
OBJET 19.03.21 SOUTIEN A L'APPEL DES 100 « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »	L'an deux mil dix neuf, le 20 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Boissise-le-Roi étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 11 juin 2019, sous la Présidence de M. Gérard AUBRUN, Maire <u>Etaient présents</u> : M AUBRUN, Mme ORDIONI, M. SEIGNANT, Mme CHAGNAT, M. PERES, Mme BOUTIER, M. BERTRY, Mme DEBBABI, M. MOURGUES, M. NIGNON, M. CERVO, M. NEOTTI, M. FERNANDES, Mme THOMAS, Mme BONNET, Mme EYMERY, Mme LOMONT, Mme PHILIPPE. <u>Etaient excusés</u> : Mme VARESE-CASSATA (pouvoir à M. NIGNON), M. TOURNIÉ (pouvoir à M. SEIGNANT), Mme TOURNIER (pouvoir à Mme CHAGNAT), Mme FILIPE (pouvoir à Mme ORDIONI), Mme AUBERT (pouvoir à M. AUBRUN), M. CHEVREL (pouvoir à M. BERTRY), M. DESROSIERS (pouvoir à Mme EYMERY), M. BEAUFUMÉ (pouvoir à Mme PHILIPPE). <u>Etaient absents</u> : M. GLAVIER <u>Secrétaire de séance</u> : M. NIGNON
Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le 25 juin 2019 Le Maire,	

VU l'article L 1111-1 du CGCT ;

VU l'article L 2121-29, alinéa 1 du CGCT ;

VU l'appel des 100 « Nous voulons des coquelicots » pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse, initié en septembre dernier et signé par des personnalités engagées dans le domaine environnemental ou médical mais aussi des citoyens anonymes qui rappellent l'urgence à agir en matière environnementale ;

CONSIDÉRANT que face aux risques d'une exposition aux pesticides chimiques pour la santé des populations et du maintien de la biodiversité, la ville de Boissise-le-Roi souhaite soutenir l'appel des 100 « Nous voulons des coquelicots » contre l'usage des pesticides de synthèse ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'Appel des 100 pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse ;

AUTORISE le Maire à signer l'Appel et à soutenir des rassemblements et autres actions de sensibilisation des habitants sur ce sujet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,
A Boissise-le-Roi, le 21 juin 2019.

Le Maire,



Gérard AUBRUN

